

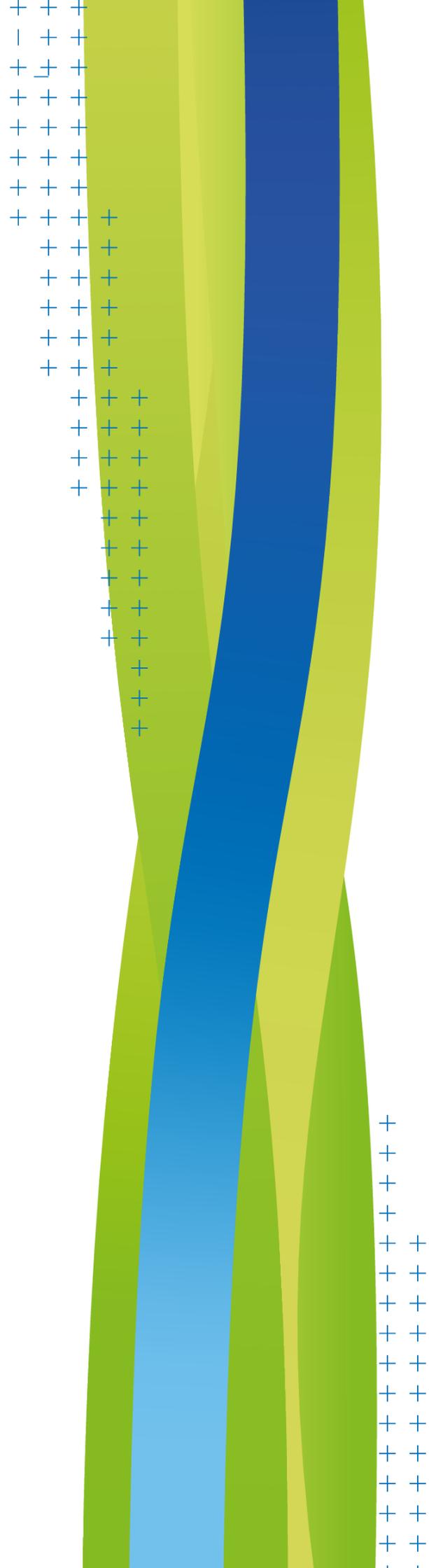


**CANAL
SEINE-NORD
EUROPE**

Réunion publique d'information de Choisy-au-bac, Janville et Clairoix

Synthèse des échanges

11/05/2021





SOMMAIRE

1. INFORMATIONS PRATIQUES.....	4
2. Accueil républicain.....	4
2.1.1. MONSIEUR LE MAIRE DE CHOISY-AU-BAC.....	4
2.1.2. MONSIEUR LE MAIRE DE JANVILLE.....	5
2.1.3. MONSIEUR LE MAIRE DE CLAIROIX.....	5
3. Les grands principes du Canal.....	5
3.1. Pierre-Yves Biet, Directeur Territoires et partenariats de la Société Canal-Seine Nord Europe,	5
3.1.1. Diaporama pages 12 à 16	5
3.1.2. Diaporama pages 17-18.....	6
3.2. Échanges.....	6
3.2.1. Sur les 700 hectares d'aménagements environnementaux.....	6
3.2.2. Sur les communes concernées par la réunion de ce soir.	6
3.2.3. Sur le nombre d'hectares de terres cultivées concernées par le projet	6
4. Focus sur l'emploi	6
4.1. Pierre-Yves Biet	7
4.1.1. Diaporama pages 22 à 26	7
4.2. Échanges.....	7
4.2.1. Sur les modalités pour les entreprises de bénéficier des opportunités du chantier ...	7
4.2.2. Sur le séquençage du chantier, question pour anticiper les montées en charge des entreprises.....	7
5. Les aménagements sur le secteur 1	8
5.1. Jean-FRANÇOIS GHEERAERT, ingénieur sur le secteur 1 au sein de la SCSNE,	8
5.2. Lyna Pobeda, Directrice du territoire Compiégnois-Noyonnais,.....	8
5.3. Échanges.....	9
5.3.1. Sur le PN et la gare de Choisy-au-Bac.....	9
5.3.2. Sur les travaux à Compiègne	9
5.3.3. Sur l'impact sur la batellerie.....	9
6. Les travaux dans le secteur de Choisy-au-Bac	9
6.1. Introduction.....	9
6.2. Lyna Pobeda	10



6.2.1. Information/communication :	10
6.2.2. Circulation :	10
6.3. Échanges	10
6.3.1. Sur l'information pendant le chantier	10
6.3.2. Sur la navigation fluviale	10
6.3.3. Sur le trafic routier	10
6.3.4. Sur le bruit	11
6.3.5. Sur la pollution	11
7. Synthèse	11





Retrouvez sur le site de la Société du Canal Seine-Nord Europe le diaporama présenté lors de cette réunion.

1. INFORMATIONS PRATIQUES

Retrouvez sur le site de la Société du Canal Seine-Nord Europe le diaporama présenté lors de cette réunion.

- + En raison de la situation sanitaire liée à la COVID-19, la réunion a été organisée en ligne sur la plateforme Zoom, mardi 11 mai de 19h30 à 21h45.
- + Les participants ont pu participer en prenant la parole à l'oral et dans le tchat écrit.
- + Personnes présentes en ligne en même temps au pic : 67 participants
- + Les échanges étaient animés par Emilie Walker (Agence Eker).
- + Les intervenants présents :
 - Les communes de Choisy-au-Bac, Clairoix, Janville : Jean-Luc Mignard, maire de Choisy-au-Bac, Laurent Portebois, maire de Clairoix, Philippe Boucher, maire de Janville
 - Société du Canal Seine-Nord Europe : Pierre-Yves Biet, Lyna Pobeda, Jean-François Gheeraert
- + Après des interventions introductives par Messieurs les Maires de Choisy-au-Bac, Clairoix, Janville (1), ont été présentés les grands principes du projet de Canal (2). Un focus sur l'emploi a ensuite été réalisé (3). Enfin, les aménagements sur le secteur ont été abordés (4) puis les travaux à Choisy-au-Bac (5). À chaque fois, un temps de présentation de l'équipe projet et un temps d'échanges avec les participants se sont succédés.

2. ACCUEIL REPUBLICAIN

2.1.1. MONSIEUR LE MAIRE DE CHOISY-AU-BAC

Remercie les participants présents malgré les conditions sanitaires. Il rappelle le temps long du projet de Canal Seine-Nord Europe. Il explique que les travaux vont probablement causer des désagréments de circulations, mais assure que le maître d'ouvrage fait tout pour les réduire et intégrer au mieux le chantier sur le territoire.

Il précise que le CSNE est un grand enjeu économique (avec des retombées importantes en termes d'emploi), écologique, environnementale qui va modifier le territoire, et créer notamment de nouveaux cheminements cyclables et pédestres. Il rappelle les attentes locales en matière d'impact sur les crues. Et précise enfin que le projet Mageo porté par VNF a des impacts sur le club d'aviron qui devra déménager et s'installer à Choisy-au-Bac.



2.1.2. MONSIEUR LE MAIRE DE JANVILLE

Rappelle que, si le tracé du Canal épargne la commune de Janville, il est situé à proximité immédiate. Le projet va bouleverser le paysage mais va contribuer à réduire le trafic routier, notamment sur la commune de Janville. Il rappelle son attention au devenir du Canal Latéral à l'Oise.

2.1.3. MONSIEUR LE MAIRE DE CLAIROIX

intervient au moyen d'une vidéo pré-enregistrée, il excuse son absence du fait de sa présence ce soir à la commission des finances de l'ARC. Il rappelle l'ampleur du projet et du chantier en en donnant les grands chiffres : écluses, pont, 107 km, emplois directs et indirects, etc. Le canal sera navigué fin 2028, avec des barges de grande capacité, qui devraient contribuer à limiter la circulation des poids-lourds sur les voiries locales.

Le démarrage prochain des travaux sur la commune de Choisy-au-Bac permettra de la relier à Clairoix, avec notamment des liaisons douces. L'opportunité du site de Confluence à proximité permettra d'accueillir des nouveaux emplois, et l'aménagement d'un quai sur le site de PKM limitera l'impact de la circulation des poids-lourds sur les voiries locales. Il remercie l'ensemble des financeurs du projet.

3. LES GRANDS PRINCIPES DU CANAL

3.1. PIERRE-YVES BIET, DIRECTEUR TERRITOIRES ET PARTENARIATS DE LA SOCIETE CANAL-SEINE NORD EUROPE,

Rappelle que le transport fluvial est un mode de transport économique et écologique. Sa contribution sur le nord de la France est aujourd'hui limitée par la réalité du niveau fluvial. Le bassin de la Seine est à grand gabarit, avec un trafic de 20 millions de tonnes par an. Le réseau du Nord-Pas de Calais est connecté au réseau Nord européen, avec plus de 10 millions de tonnes transportées par an. Entre les deux, les petits canaux (Canal de Saint-Quentin, Canal du Nord) représentent un goulet d'étranglement qui limite la performance du transport fluvial, avec 2 à 3 millions de tonnes. Le CSNE a pour but de créer un grand corridor fluvial : la liaison Seine-Escaut.

Le trafic fluvial devrait à terme être multiplié par 4 : 14 millions de tonnes navigueront sur l'axe Nord-Sud, autant de camions en moins sur les routes, des émissions de CO2 réduites.

Le CSNE visera aussi à diminuer les coûts de logistiques, rendant plus attractive la région.

3.1.1. Diaporama pages 12 à 16

Il précise ensuite la taille des bateaux qui navigueront sur le Canal et présente le tracé du Canal, ses 107 km, ses ouvrages principaux (écluses, pont canal) et l'ampleur des aménagements écologiques prévus. Les premiers aménagements environnementaux ont déjà commencé, avec notamment la plantation de 4000 arbres à Bienville et 6500 arbres plantés dans le secteur de Chiry-Ourscamp.





3.1.2. Diaporama pages 17-18

Pierre-Yves Biet présente le calendrier du projet : le Canal sera navigué dans la vallée de l'Oise horizon mi-2027, le reste du Canal (de Passel à Aubencheul-au-Bac) sera mis en service fin 2028.

Ces aménagements représentent un investissement de plus de 5 milliards d'euros, répartis entre l'Europe (jusqu'à 50%), l'Etat et les collectivités locales. Une taxe incitative au report modal vers le fluvial sera mise en place au niveau national.

Le projet est piloté par les élus des Hauts de France au sein du Conseil de surveillance présidé par Xavier Bertrand.

3.2. ÉCHANGES

3.2.1. Sur les 700 hectares d'aménagements environnementaux.

Sur demande d'un participant, la SCSNE précise que ces aménagements seront réalisés pour l'essentiel avant la création des impacts liés aux travaux. Un appel à projets a permis de sélectionner des porteurs de projet pour des aménagements de boisements. D'autres consultations (marchés publics) seront lancées à partir de fin 2021.

Pierre-Yves Biet invite à suivre l'actualité sur la page Marchés publics de la SCSNE.

3.2.2. Sur les communes concernées par la réunion de ce soir.

La SCSNE explique son attention à informer de manière fine le territoire. Les premiers travaux vont concerner ces trois communes. Les autres communes seront associées au fur et à mesure du temps.

3.2.3. Sur le nombre d'hectares de terres cultivées concernées par le projet

Le CSNE a une emprise de 2500 hectares. La pérennisation des activités agricoles est un point d'attention de la SCSNE. Les acquisitions foncières effectuées depuis 2006 vont permettre de compenser les impacts du projet pour permettre aux exploitations de continuer leur activité.

4. FOCUS SUR L'EMPLOI





4.1. PIERRE-YVES BIET

Rappelle l'estimation du besoin de main d'œuvre de l'ordre de 6000 emplois au plus fort du chantier. Les entreprises titulaires des marchés auront besoin de recruter, c'est une opportunité pour les habitants des Hauts-de-France. Les emplois les plus recherchés et les emplois indirects sont cités.

La démarche Grand Chantier est copilotée par l'Etat et la région Hauts-de-France, en lien avec les départements, Pôle Emploi, les chambres consulaires, etc. Elle vise à anticiper les besoins du chantier et permet à tous les profils de s'inscrire dans les opportunités du projet.

Pôle Emploi organise des webinaires mensuels pour informer les demandeurs d'emploi sur les besoins du chantier.

4.1.1. Diaporama pages 22 à 26

Pierre-Yves Biet décrit la politique achat de la SCSNE qui définit des cadres contractuels qui permettent par exemple aux PME d'accéder aux marchés par exemple, de favoriser l'insertion, etc.

Ces effets sur l'emploi sont mesurés. Aujourd'hui, 400 personnes travaillent quotidiennement sur le projet.

4.2. ÉCHANGES

4.2.1. Sur les modalités pour les entreprises de bénéficier des opportunités du chantier

La CCI mettra en ligne son site CCI Business dédié au CSNE, sur lequel les entreprises pourront se référencer pour intégrer des groupements.

Parmi les enjeux environnementaux, il y a l'enjeu d'introduire au maximum le transport fluvial dans les chantiers. Sur le secteur 1, deux quais vont être construits et serviront au chantier.

4.2.2. Sur le séquençage du chantier, question pour anticiper les montées en charge des entreprises

Le secteur 1 démarre en premier. A partir de 2023 et 2024, les secteurs plus au nord entreront en chantier.





5. LES AMENAGEMENTS SUR LE SECTEUR 1

5.1. JEAN-FRANÇOIS GHEERAERT, INGENIEUR SUR LE SECTEUR 1 AU SEIN DE LA CSNE,

Présente le parcours du futur Canal de Compiègne à Passel à partir d'une vidéo : <https://youtu.be/C7RkYMyLuYg>

Au niveau du viaduc de Compiègne, l'Oise actuelle sera remblayée, le tracé de la Ronde sera rétabli pour permettre qu'elle se jette dans le Canal.

En face de PKM, à 500 m du giratoire existant, un nouveau giratoire sera créé, avec des travaux d'une durée de 2 mois. Un nouveau pont sera réalisé pour relier ce nouveau giratoire à Clairoux.

Le tracé de l'Oise existante au niveau de Janville sera remblayé.

M. Gueeraert précise les effets du Canal sur les crues : une légère baisse de 5 à 10 centimètres sera effective sur les crues du secteur 1.

5.2. LYNA POBEDA, DIRECTRICE DU TERRITOIRE COMPIEGNOIS-NOYONNAIS,

Présente les aménagements connexes à la voie d'eau, qui sont conçus en concertation avec les collectivités locales dans le cadre d'un contrat territorial de développement qui sera signé d'ici fin 2021. Ce contrat aborde 4 thèmes : les aménagements bords à canal, le développement économique et l'emploi, l'organisation du chantier, le devenir des canaux existants.

Ce contrat a permis notamment d'affiner les sujets suivants :

Une piste cyclable sera aménagée le long du rétablissement de la RD81 entre Clairoux et Choisy-au-Bac le long du CSNE.

Le devenir du Canal latéral à l'Oise est travaillé par VNF et CSNE en concertation avec l'ARC et la commune de Janville. La volonté du territoire est de conserver le caractère insulaire de l'île de Janville et donc de ne pas combler le canal. Différents scénarios sont en cours d'étude.

M. le Maire de Choisy-au-Bac précise que la création de la piste cyclable est intégrée à une réflexion globale sur l'aménagement d'un réseau cyclable qui permettra notamment de relier la rive droite de l'Oise, la rive gauche de l'Aisne et le Canal.



5.3. ÉCHANGES

5.3.1. Sur le PN et la gare de Choisy-au-Bac

Plusieurs participants expriment leur souhait de voir supprimer ce passage à niveau perçu comme dangereux. La SCSNE rappelle que SNCF ne prévoit à ce stade pas de fermer le passage à niveau. Il est précisé que le PN sera exceptionnellement ouvert aux poids-lourds le temps de la déviation (5 à 6 mois).

5.3.2. Sur les travaux à Compiègne

La SCSNE précise que les travaux prévus sur la commune de Compiègne sont les suivants : des travaux de dragage, l'installation de palplanches (berges verticales) sur une centaine de mètres et des travaux de concessionnaires de réseaux.

5.3.3. Sur l'impact sur la batellerie

La SCSNE précise que, pendant les travaux du canal, le CLO sera identique à aujourd'hui. Ensuite (2028-2030), la concertation en cours avec les collectivités est sectorisée car des scénarios différents pour le devenir du CLO peuvent être mis en place commune par commune. Le CSNE ne remet pas en cause l'identité batelière des communes, au contraire développe la batellerie. Par exemple, le musée de la batellerie réfléchit aux opportunités que le CSNE représente. VNF accompagne les transporteurs fluviaux pour prendre ce virage du canal à grand gabarit.

6. LES TRAVAUX DANS LE SECTEUR DE CHOISY-AU-BAC

6.1. INTRODUCTION

Lyna Pobeda rappelle les grandes étapes des travaux.

Jean-François Gheeraert présente le déroulement et le phasage des travaux de construction du futur franchissement sur la RD81. Vidéo visible ici : <https://youtu.be/u4TIWBij7CM>





6.2. LYNA POBEDA

Explique comment la SCSNE insère au mieux les travaux dans le territoire en limitant au maximum les impacts. C'est l'un des thèmes du contrat territorial de développement.

La gestion du chantier respectera la réglementation (notamment en matière de gestion des déchets, gestion du bruit du chantier, qualité de l'air et poussières, perception visuelle du chantier). La SCSNE travaille particulièrement l'information / communication et l'organisation des circulations pendant le chantier, en concertation avec les collectivités.

Les principales mesures prévues sont présentées :

6.2.1. Information/communication :

Des moyens mis en œuvre au plus près du territoire et en lien avec les collectivités, des dispositifs imprimés, digitaux, terrain, un chantier ouvert et pédagogique et la remontée d'informations depuis le terrain. Dès maintenant, une adresse email est mise en place : compiegnois.noyonnais@scsne.fr

6.2.2. Circulation :

Un chantier clairement signalé, une cartographie des lieux d'attention pour les communes du tracé et un calendrier des événements sensibles, des déviations et des circulations d'engins anticipées, organisées et élaborées en concertation avec un maintien des accès aux services à la population et aux zones d'activités / entreprises, des voies de circulations entretenues et des circulations sécurisées et en lien avec les services de sécurité.

6.3. ÉCHANGES

6.3.1. Sur l'information pendant le chantier

La SCSNE informe qu'elle constitue une liste de diffusion pour informer au fil de l'eau sur le chantier.

6.3.2. Sur la navigation fluviale

La SCSNE réaffirme le maintien de la navigation tout au long du chantier, avec quelques restrictions qui seront annoncées bien en amont, en lien avec les professionnels et leurs représentants.

Il est précisé que la hauteur libre sous les ponts sera de 7 mètres.

6.3.3. Sur le trafic routier

La SCSNE précise que les voiries et ouvrages routiers sont dimensionnés avec la circulation routière projetée.

6.3.4. Sur le bruit

La SCSNE précise que les grands bateaux émettent moins de bruit que les petits bateaux, du fait de la modernisation de leur équipement embarqué. La dimension de la voie d'eau contribue aussi à limiter le bruit, qui restera très en-dessous des seuils réglementaires.

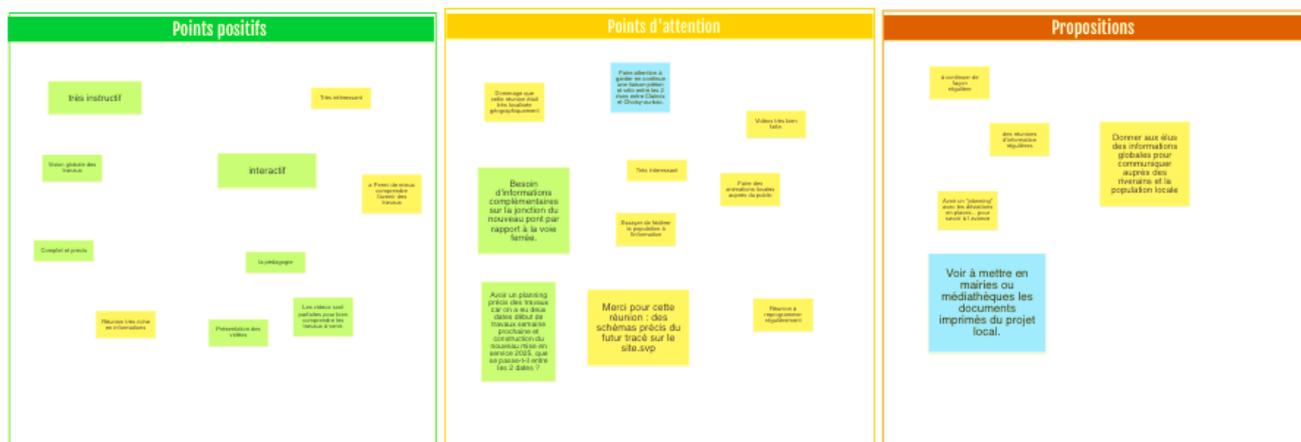
6.3.5. Sur la pollution

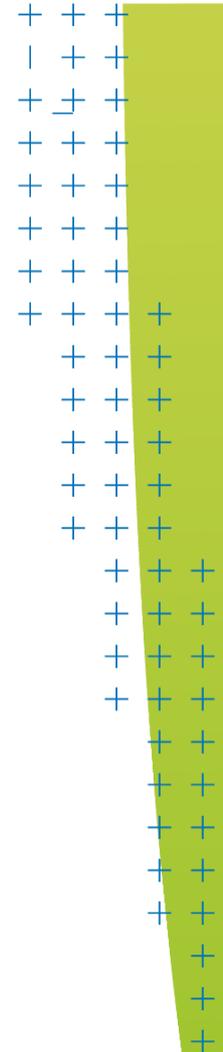
La SCNSE explique que le transport fluvial est embarqué dans la transition énergétique : bio-carburants, etc. Le verdissement du transport fluvial commence et sera de plus en plus concret à l'échelle de vie du projet de Canal Seine-Nord Europe.

7. SYNTHÈSE

CANAL SEINE-NORD EUROPE Information sur les aménagements dans le secteur de Choisy-au-Bac, Clairoix, Janville

Les modalités d'information, le niveau de précision de l'information, l'accessibilité de l'info, etc.
Vos retours à chaud sur la réunion d'aujourd'hui... et vos suggestions pour améliorer l'information demain !





Partenaires financiers



Cofinancé par l'Union européenne
Le mécanisme pour l'interconnexion en Europe



SOCIÉTÉ
DU CANAL
SEINE-NORD
EUROPE



[www.
canal-seine-
nord-europe.fr](http://www.canal-seine-nord-europe.fr)